

# JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,  
Rue de Lorraine, 13,  
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers  
dont il est envoyé 1 exemplaire sont  
annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces . . . . . 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames . . . . . 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40</p> <p>EDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 4</p> <p>À Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1 près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p>	<p>ABONNEMENTS :</p> <p>Un An . . . . . 12 Francs</p> <p>Six Mois . . . . . 6 id.</p> <p>Trois Mois . . . . . 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
<p>Les abonnements comptent du 1<sup>er</sup> et du 16<sup>e</sup> de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>		

Monaco, le 16 Mars 1880

## ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 2 de ce mois, M. Pierre Roustan, Commissaire de Police Adjoint, Secrétaire de la Direction de la Police, a été nommé Commissaire de Police à Monte Carlo, en remplacement de M. Louis Ballivet, décédé.

## NOUVELLES LOCALES

S. A. R. le Prince Oscar de Suède, qui est parti hier lundi pour Paris, est venu dimanche prendre congé de S. A. S. le Prince.

Le Prince Oscar, venant de Nice, est arrivé à midi et a été reçu à la gare de Monaco par S. A. S. le Prince Héritaire, qui a conduit S. A. R. au Palais, où un déjeuner de famille de quatorze couverts a été immédiatement servi.

Après le repas, Son Altesse Sérénissime a remis au Prince Oscar le Grand-Cordon de l'ordre de Saint-Charles.

M. de Reuterskiold, Chambellan de Son Altesse Royale, a reçu, en même temps, la croix de Commandeur.

Le Prince Oscar, par sa gracieuse bienveillance, par la distinction et la simplicité de ses manières, a su se concilier toutes les sympathies. Sa présence au palais de Monaco y laissera de durables souvenirs.

S. A. S. le Prince Héritaire, continuant ses visites dans les établissements scolaires et de bienfaisance, s'est rendu mardi dernier au Pensionnat des Dames de Saint-Maur. Après un très joli compliment, débité avec beaucoup de grâce par l'une des élèves, et une cantate, bien chantée par toutes les jeunes filles, le Prince a parcouru les classes et interrogé quelques enfants sur l'histoire, la géographie, l'arithmétique, etc. Son Altesse Sérénissime a questionné les Sœurs sur leurs élèves et les a félicitées sur les progrès de celles-ci. « Tout ce qui regarde l'enfance me va droit au cœur, » a dit le Prince à M<sup>me</sup> la Supérieure, pour justifier l'intérêt qu'il prenait aux moindres détails.

L'établissement des Dames de Saint-Maur reçoit une centaine d'externes; le Pensionnat a déjà un noyau de quinze à vingt élèves, que l'insuffisance seule du local ne permet d'admettre que comme demi-pensionnaires. D'ici peu, on l'espère du

moins, une transformation, attendue avec impatience dans la Principauté et dans les villes voisines, fera de cet établissement un pensionnat à même de recevoir les nombreuses élèves internes qui en font chaque jour la demande.

En quittant les Dames de Saint-Maur, Son Altesse Sérénissime s'est rendue à l'Orphelinat. Le Prince a été très touché et très satisfait; il a beaucoup admiré l'éducation simple et pratique que reçoivent les orphelines, et a adressé ses chaleureuses félicitations à M<sup>lle</sup> du Bourget à l'occasion des soins maternels dont elle entoure les enfants qui lui sont confiées.

On sait quelle est l'œuvre de M<sup>lle</sup> du Bourget. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est la création en quelque sorte miraculeuse de cette œuvre, qui date de 1871.

A cette époque, M<sup>lle</sup> du Bourget, malade et abandonnée de la science, avait quitté Turin et était venue à Monaco demander à notre climat le rétablissement de sa santé. Elle se rétablit en effet, et M. l'Archiprêtre, qui avait connu sa famille à Turin et qui savait son amour du bien, lui dit alors: Monaco vous a rendu la vie, vous devriez la lui consacrer en créant ici une œuvre de bienfaisance comme celles auxquelles vous avez toujours participé! Ce pieux conseil a été suivi, et M<sup>lle</sup> du Bourget, avec sa fortune personnelle, créa l'Orphelinat. C'était alors un bien modeste établissement; six ou sept jeunes filles y étaient admises et suffisaient à absorber les ressources de la charitable demoiselle. Cependant, le nombre fut bientôt doublé. Que faire? On ne pouvait renvoyer ces pauvres petits êtres, que le Ciel privait de leurs soutiens naturels! Le Prince intervint de sa puissante protection; M<sup>gr</sup> l'Evêque ne cessa de soutenir le courage de M<sup>lle</sup> du Bourget, mis souvent à de rudes épreuves; M<sup>me</sup> Marie Blanc vint en aide à la maison, et, peu à peu, les bienfaiteurs, parmi lesquels M. de Villemessant, apportèrent à cette œuvre touchante leur généreux concours. Aujourd'hui, l'Orphelinat compte quarante-deux enfants et un ouvrier remarquable; les travaux de lingerie et de broderie qui sortent de l'établissement sont justement appréciés. Ajoutons que l'instruction donnée aux orphelines ne laisse rien à désirer.

Le Prince et la Princesse de Viano ont quitté le Palais de Monaco aujourd'hui mardi, pour retourner à Rome.

Bientôt vont commencer les études des plans cadastral, hydrographique et autres, que nous avons annoncés dernièrement.

Ces plans, confiés à M. Martin, ingénieur, ont pour but, nos lecteurs le savent, d'établir d'une façon régulière, la division des propriétés publiques et privées, d'en définir les contenances, les délimitations exactes avec les plans des amorces desdites propriétés sur le territoire français; le relevé des conduites souterraines d'eau et de gaz, les égouts construits ou à construire, les routes, les chemins, les rues tracées ou à créer, etc.

Pour l'exécution de ce travail, une Ordonnance Souveraine, en date du 3 de ce mois, a autorisé l'ingénieur et ses employés à pénétrer dans toutes les propriétés qu'il leur sera nécessaire de visiter pour lever leurs plans et prendre leurs mesures.

Le Gouvernement compte avec raison sur le concours et l'empressement des propriétaires. La bonne volonté de ceux-ci, nous en sommes persuadé, ne lui fera pas défaut, d'autant plus que cette opération ne saurait avoir aucun caractère fiscal, puisque l'impôt foncier n'existe pas dans la Principauté.

La Société des Bains de mer de Monaco a fait remettre, au Comité des Régates de Nice, une somme de 25,000 fr. pour les fêtes de la semaine dernière.

## OFFICES DE LA SEMAINE-SAINTE A LA CATHÉDRALE

### 21 Mars. — Dimanche des Rameaux

9 heures et demie du matin. — Bénédiction des palmes faite par M<sup>gr</sup> l'Evêque. Procession, grand'messe, à laquelle Sa Grandeur assistera. Chant de la Passion.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres, sermon, salut.

### 24 Mars. — Mercredi-Saint

3 heures et demie du soir. — Office des Ténèbres, présidé par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

### 25 Mars. — Jeudi-Saint

7 heures du matin. — Communion générale, donnée par Sa Grandeur.

9 heures du matin. — Grand'messe pontificale, bénédiction des Saintes-Huiles, procession au Reposoir, lavement des pieds par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

3 heures et demie de l'après-midi. — Office des Ténèbres.

7 heures et demie du soir. — Procession de la Confrérie des Pénitents, au retour de laquelle sermon à la Cathédrale.

### 26 Mars. — Vendredi-Saint

9 heures du matin. — Commencement de l'Office, chant de la Passion, adoration de la Croix, procession du Reposoir, messe des Présanctifiés, par M<sup>gr</sup> l'Evêque.

1 heure de l'après-midi. — Les trois heures d'agonie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, prêchées par le Prédicateur du Carême, avec chants de la maîtrise et symphonies de l'orchestre et suivies de l'Office des Ténébres.

8 heures du soir. — Procession du Christ mort, de l'église des Pénitents à la Cathédrale, sermon, chant du *Stabat Mater*.

27 Mars. — Samedi-Saint

8 heures et demie du matin. — Bénédiction du Feu, chant de l'*Exultat* et des Prophéties, bénédiction des Fonts; vers 10 heures et demie, grand'messe pontificale.

28 Mars. — Solennités de Pâques

10 heures du matin. — Grand'messe pontificale, avec assistance des autorités; après la messe, bénédiction papale donnée solennellement par Sa Grandeur.

3 heures du soir. — Vêpres, sermon suivi du salut solennel, donné par M<sup>r</sup> l'Evêque.

La retraite préparatoire de Pâques pour les hommes, dont nous avons parlé dans notre précédent numéro, sera donnée par le R. P. Coulanges, à la chapelle de la Miséricorde lundi, mardi et mercredi de la Semaine-Sainte, 22, 23 et 24 mars, à 8 heures du soir.

Vendredi prochain 19 mars, fête de saint Joseph, patron de l'Eglise universelle, à 10 heures du matin, grand'messe, avec assistance de Mgr l'Evêque.

A 3 heures de l'après-midi, vêpres, sermon par le Prédicateur de la Station, et Salut.

C'est avec douleur que nous annonçons la mort de M<sup>me</sup> la Comtesse Cornélie de Vedel, décédée vendredi dernier, victime d'un épouvantable accident.

La veille, vers 9 heures du soir, M<sup>me</sup> de Vedel jouait aux cartes près de la cheminée, dans son salon, avec un vieil ami de famille, M. de C..., quand, tout à coup, une odeur de laine brûlée, se dégageant de ses vêtements, lui firent craindre un incendie; elle se leva, mais aussitôt le feu, qui couvait dans les plis de sa robe, se développa avec une rapidité foudroyante. Les flammes l'enveloppèrent en un instant; M. de C... la couvrit précipitamment de son pardessus et appela au secours. Les domestiques et les voisins accoururent, ainsi que MM. les docteurs Gassies et Coulon. On prodigua à M<sup>me</sup> de Vedel les soins les plus intelligents. Mais ce fut en vain; elle expirait à 4 heures du matin, au milieu d'atroces souffrances.

S. G. M<sup>r</sup> l'Evêque, arrivé un des premiers sur le théâtre de l'accident, ne l'avait quittée, à 11 heures, qu'après l'avoir encouragée et bénie, et un prêtre de la paroisse, appelé en toute hâte pendant la nuit, lui avait donné une dernière absolution.

La fin tragique de M<sup>me</sup> de Vedel a été douloureusement ressentie dans la Principauté. Agée de 80 ans, elle jouissait d'une santé parfaite. Son esprit était resté plein de jeunesse et de grâce. Elle sera vivement regrettée par ses nombreux amis.

Les obsèques de M<sup>me</sup> la comtesse de Vedel ont eu lieu, hier lundi, au milieu d'un grand concours d'assistants; on remarquait, en tête du triste cortège, M. le L-Colonel de Castro, Aide de Camp du Prince, représentant Son Altesse Sérénissime. Venaient ensuite la plupart des fonctionnaires et des notabilités du pays, ainsi que de nombreux membres de la colonie étrangère, puis l'Orphelinat et les diverses congrégations.

Le deuil était conduit par M. Gaudin de Villaine, capitaine français, neveu par alliance de la défunte, assisté de M. le Chevalier Reghezza, agent consulaire d'Italie, son parent.

Puissent les regrets unanimes et publics adoucir

la douleur d'une honorable famille qui a toujours été chère aux Monégasques!

M. Eugène Jonët, Consul de Portugal à Monaco, a donné, la semaine dernière, 100 francs à M<sup>lle</sup> du Bourget, pour l'Orphelinat.

Mercredi, M<sup>me</sup> Pasca, M. Coquelin et leurs camarades nous ont donné *En Wagon*, comédie en un acte, de M. Verconsin, et les *Souliers de bal*, également comédie en un acte, de Gastineau. Quatre poésies: la *Vision de Claude*, le *Billet de faire part*, le *Sous-Préfet aux champs* et *Madame Bourgeois* ont été dites par M. Coquelin.

Vendredi, pour les adieux de la troupe, on a joué *Un Crâne sous une tempête*, comédie en un acte, de Dreyfus, *Chez l'Avocat*, comédie en un acte, et la grande scène du *Mariage forcé*, de Molière. Certes, M. Coquelin est un éminent artiste; il interprète tous ses rôles avec un talent indiscutable, mais où il est véritablement *chez lui*, c'est dans les œuvres de Molière, et nous traduirons le sentiment unanime des spectateurs, en disant qu'il est regrettable que cet excellent comédien n'ait pas cru devoir nous permettre de l'admirer au moins deux ou trois fois dans ses rôles du répertoire classique de la Comédie-Française.

Dimanche, le Casino nous a convié à un grand concert, avec le concours de M<sup>me</sup> Reicher, et de MM. Batta, violoncelliste, et Godefroid, harpiste. La foule était immense. Plus de trois cents personnes se tenaient debout dans les couloirs et sur les côtés de la salle. Les artistes ont été très applaudis.

Ce soir, nouveau grand concert, avec M<sup>me</sup> Judic, M<sup>lle</sup> Alice Rabany et M. Camillo Sivori.

M<sup>me</sup> Judic dira le *Petit coin*, *A travers les rideaux* et *Rentrons bras d'us, bras d'sous*.

M<sup>lle</sup> Rabany chantera le bolero des *Vêpres siciliennes* et la cavatine d'*Ernani*.

M. Sivori exécutera divers morceaux, dont un rondeau de Paganini.

TIR AUX PIGEONS

Vendredi 12 Mars

PRIX E. R. G. HOPWOOD. — Un Objet d'Art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 3 Pigeons à 25 m. 1/2.

Gagné par M. le baron de Saint-Trivier. 22 tireurs.

Mercredi 17 et Jeudi 18 Mars

GRAND PRIX DE CLOTURE

Un Objet d'Art et 5,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 1,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 150 fr. 12 Pigeons: le premier jour, 6 Pigeons à 25 mètres; le second jour, 6 Pigeons à 26 mètres. Le gagnant d'un premier prix (Concours internationaux de Monaco, janvier 1880) reculera de 1 mètre; de plusieurs de ces prix, de 2 mètres. Quatre Pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

Mêmes conditions spéciales que pour les Grands Concours Internationaux de janvier 1880.

CHRONIQUE DU LITTORAL

**Saint-Raphaël.** — Les régates annoncées pour aujourd'hui promettent d'être très brillantes. On compte sur la présence de M. l'amiral La Roncière le Nourry, de M. Saléta, inspecteur général de la Société Centrale de Secours aux Naufragés, et de tous les membres des jurys des Régates internationales de Nice et de Cannes. Un banquet sera offert après les courses, à tous les personnages invités, par la colonie et la commission du cercle des Régates.

**Cannes.** — Les régates de Cannes ont commencé hier et finiront aujourd'hui, avec le concours du Cercle de la Méditerranée de Nice et du Cercle des Régates de Saint-Raphaël.

Quatre prix sont donnés au Comité des Régates par S. A. S. M<sup>r</sup> le Prince Souverain de Monaco.

**Nice.** — Les candidats qui seraient dans l'intention de se présenter à l'examen d'admission au surnuméraire des Postes et des Télégraphes qui aura lieu à

Nice le 8 avril prochain sont priés d'adresser leur demande sans aucun retard au directeur des Postes et des Télégraphes des Alpes-Maritimes, rue Deffy, 18, à Nice.

— Les régates de Nice, qui ont eu lieu jeudi, vendredi et samedi, avaient attiré une foule énorme d'étrangers. La fête vénitienne de jeudi soir a été très belle. La plage et la mer étaient parsemées de lumières aux couleurs diverses qui se multipliaient en se reflétant dans les flots.

Feu d'artifice dû à M. Stevano. Plus de 20,000 personnes sur la promenade des Anglais. Coup d'œil magnifique.

Voici la liste des vainqueurs des principaux prix :

PREMIÈRE JOURNÉE

1<sup>re</sup> Course. — 25,000 fr. et un objet d'art donnés par le Yacht-Club de France. — *Pantomime*, à M. Delbouille, d'Ostende.

2<sup>e</sup> Course. — Prix du Cercle de la Méditerranée. A 1 heure, guidon jaune-rouge. Parcours: 2 milles nautiques; 5,000 fr. pour embarcations de tous genres montées par 4 rameurs amateurs; 4,000 fr. au 1<sup>er</sup>, 750 au 2<sup>e</sup>, 250 au 3<sup>e</sup>. — 1<sup>er</sup> *Arrière-Garde*.

3<sup>e</sup> Course. — Marine de guerre (aviron). — *Chaloupes de guerre*. — Parcours: 1 mille et demi, 20 avirons doubles et 1 patron; 1<sup>er</sup> prix, 400 fr. et une jumelle. — 1<sup>er</sup> *Friedland*.

CANOTS DE GUERRE. — Parcours: 1 mille et demi, 18 hommes et 1 patron; 1<sup>er</sup> prix, 200 fr. et un baromètre. — 1<sup>er</sup> *Friedland*.

BALEINIÈRES. — Parcours: 1 mille et demi, 7 avirons, 7 hommes et 1 patron; 1<sup>er</sup> prix, 100 fr. — 1<sup>er</sup> *Revanche*.

DEUXIÈME JOURNÉE

1<sup>re</sup> Course. — *Prix Fulton* (guidon vert). — Pour steam-yachts de 40 tonneaux et au-dessus. 20,000 fr. et une médaille d'honneur. 1<sup>er</sup> prix, 15,000 fr. et une médaille vermeil. — 1<sup>er</sup> *Eros*, au baron A. de Rothschild (Boulogne).

2<sup>e</sup> Course. — *Solitaire* (Aviron — guidon bleu). — Pour bateau de plaisance à l'aviron monté par un seul amateur. 1<sup>er</sup> prix, 500 fr. et une médaille. — 1<sup>er</sup> *Cosaque*, à M. Alain, Cercle Nautique de France.

3<sup>e</sup> Course. — *Marine de guerre* (voile, canots de guerre). — De 10 mètres et au-dessus, 16 hommes et un patron. De 9 à 10 mètres, 14 hommes et un patron. 1<sup>er</sup> prix, 150 fr. — 1<sup>er</sup> *Colbert* (canot de service).

4<sup>e</sup> Course. — *Chaloupes de guerre*. — 150 fr. et une longue-vue au premier. — 1<sup>er</sup> *Colbert*.

5<sup>e</sup> Course. — *Solitaire* (voile). — Pour embarcation à un rameur (gentlemen). 1<sup>er</sup> prix, 500 fr. et une médaille. — 1<sup>er</sup> *Pierrot*, à M. Verbrugge (Argenteuil).

6<sup>e</sup> Course. — *Prix de France*. — 4,500 fr. pour yachts de 10 tonneaux et au-dessus appartenant à des propriétaires français. 1<sup>er</sup> prix, 2,500 fr. et une médaille d'or. — 1<sup>er</sup> *Ville-de-Marseille* (Troverino et Maigre).

7<sup>e</sup> Course. — (*Yoles*). — Réserve aux embarcations appartenant aux yachts et montées par leurs équipages. 1<sup>er</sup> prix, 300 fr. — *Gertrude* (lieutenant Henn).

TROISIÈME JOURNÉE

La course des yachts remise la veille a lieu entre les concurrents.

Voici les gagnants du *Grand-Prix* :

1<sup>er</sup> *Pantomime* (1 h. 20), goëlette belge, à M. J. Delbouille, d'Ostende, qui gagne 20,000 francs et l'objet d'art. — 2<sup>e</sup> *Cetonia* (2 h. 01), goëlette anglaise, à lord Gosford de Cowes, 3,000 francs et une médaille vermeil. — 3<sup>e</sup> *Fanny* (2 h. 40), côte italien, au prince Rospigliosi, de Naples, 1,500 francs et une médaille d'argent. — Le 4<sup>e</sup> prix n'a pas été gagné.

**Gènes.** — Il arrive souvent que les enveloppes encadrées de noir se fendent sur les côtés. Aussi la poste italienne fait-elle publier dans la *Gazette Officielle* l'avis qu'à l'avenir les bureaux de poste ne recevront plus, comme lettres à recommander, les enveloppes encadrées de noir ou colorées.

— En procédant à la démolition d'une vieille maison qui faisait partie de l'hôpital de Pammatone, on a découvert un dépôt de boulets de canon en pierre.

C'est probablement de la même fabrique que proviennent les boulets de pierre trouvés à différentes époques sur les glacis de Monaco et dont un spécimen est déposé au Musée de cette ville.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*.)

Tout s'en va décidément à Paris, et je ne sais plus

quelle tradition survivra au génie du bouleversement qui caractérise notre époque. Ainsi, dimanche prochain est le dimanche des Rameaux; nous allons entrer dans la semaine sainte, et les salons les plus aristocratiques de Paris restent ouverts à deux battants, les femmes ne quittent pas leurs robes décolletées, les hommes, leurs cravates blanches. Les épau- les nues, les diamants, les rires et les grelots sont à l'ordre du soir, comme si la mi-carême n'était point passée et trépassée. Il y a soirées chez la duchesse de Bisaccia, chez la comtesse de la Rochefoucauld, chez la comtesse de Gualy, chez la marquise de la Galissonnière, chez la comtesse de Mirepoix, chez la princesse de Léon, chez la baronne Erlanger, chez la comtesse de Ségur, et nombre d'*et cætera*, et le fau- bourg Saint-Germain a une façon, cette année, de faire son carême absolument accommodante.

Où est le temps où sur la rive gauche de la Seine ne régnaient, passé le mercredi des Cendres, que les soirées à l'eau sucrée. Je parle à la lettre. Le grand monde, alors, avait des soirées maigres. Ni gâteau, ni bouillon, ni chocolat; de l'eau à la fleur d'oranger, et c'était tout. On a changé tout cela. A présent, c'est à peine si on trouve une femme, comme la charmante marquise de L..., qui, pour faire son carême tout le temps qu'il dure, ne porte plus de boucles d'oreille.

Puisque nous sommes dans les salons, notons-y le prochain mariage du comte d'Adhémar d'Oultremont avec la princesse Clémentine de Croy et celui du comte de Kergorlay avec M<sup>me</sup> Eugénie de Caulaincourt, troisième fille du duc de Vicence et sœur de la comtesse d'Espeuilles et de la baronne de Cous- sergues.

Les Caulaincourt, comme les Kergorlay, comptèrent des représentants aux Croisades. C'est en 1714 que la terre de Caulaincourt, en Normandie, fut érigée en marquisat; le titre de duc de Vicence fut donné en 1804 au général marquis de Caulaincourt, ambassa- deur, ministre des affaires étrangères, plénipotentiaire à trois congrès. Les Caulaincourt ont une jolie devise: *Désir n'a repos*.

Cette semaine, les délégués du comité de la presse ont été reçus par le marquis de Molins, ambassa- deur d'Espagne, et lui ont remis la somme de cent cinquante mille francs, part afférente aux inondés es- pagnols dans la fête de Paris-Murcie.

Pareille somme va être remise moitié au préfet de la Seine pour les pauvres de Paris, moitié au ministre de l'Intérieur pour les pauvres de France.

La majeure partie de cette somme de trois cent mille francs provient du journal *Paris-Murcie*, dont le succès a été sans égal. Vous voyez que la presse tant décriée a parfois du bon!

La loterie Franco-Espagnole de quatre millions va être tirée à la fin du mois. Les billets font prime, et les visiteurs affluent à l'exposition des lots, au palais de l'Industrie. Je vous assure que le tirage de la loterie causera infiniment plus d'émotion dans le public que la plus importante des discussions parle- mentaires, et le goût pour les jeux de hasard n'est pas près de disparaître au cœur de l'humanité. Aussi n'est-ce pas à le combattre — chimère absolue! — que doit s'appliquer une sage législation, mais à le régler et à en tirer le meilleur parti possible pour l'avantage de la masse. Le succès prodigieux de la loterie de l'Exposition et de la loterie Franco-Espa- gnole donne beaucoup à réfléchir dans nos sphères parlementaires, et l'on commence à croire que tout n'a pas été pour le mieux dans les dispositions légis- latives qui, en proscrivant les jeux publics en France, jeux entourés de toutes les garanties, ont amené le pullulement des tapis verts clandestins et, au total, profité surtout aux grecs et aux escrocs.

Le lion de Paris, à l'heure qui sonne, est un peti prodige de dix ans, qui, sans savoir lire ni écrire, jongle avec les calculs les plus difficiles et les plus compliqués. Il s'appelle Jacques Inandi et est origi- naire du Piémont. De taille ordinaire, ni fort ni grêle, ses pieds et ses mains sont remarquablement petits. Ses yeux, légèrement enfoncés dans l'orbite, pétillent de malice. Chose curieuse! Inandi, physiquement, rappelle beaucoup M. Thiers. Quand il aura vieilli, cette ressemblance s'accusera encore davantage. Le crâne est énorme, mais asymétrique et plus déve- loppé du côté droit que du côté gauche. En quelques secondes, cet enfant vous fait de tête les multiplica-

tions et les soustractions les plus extravagantes. C'est un jeu pour lui que l'extraction mentale d'une racine carrée ou même d'une racine cubique. Il calcule par la gauche, c'est-à-dire par les chiffres repré- sentant les valeurs les plus fortes. Si jamais ce petit prodige passe en vos parages, faites-lui donner une séance, vous n'aurez jamais rien vu d'aussi extraor- dinaire et d'aussi intéressant. Les plus forts comp- tables de la Bourse sont des écoliers à côté de ce *bambino*.

Le baron de la Rochette vient de s'éteindre à soixante-dix-sept ans. C'était un homme de haute stature, de la tournure la plus distinguée, très connu et très sympathique à Paris. Polémiste ardent, légi- timiste convaincu, il avait eu de nombreux duels pour la défense de ses croyances. Toutefois il savait, le cas échéant, terminer une affaire, non pas par un coup d'épée, mais par un trait d'esprit.

A la suite d'une discussion politique avec un de ses vieux camarades, celui-ci lui adressa un cartel. Après l'avoir lu, M. de la Rochette prit une plume, du papier et dessina deux champions qui, fendus l'un sur l'autre, venaient de se percer de part en part. Au bas du dessin, on lisait la phrase suivante: Ils se sont battus et ils se sont fait mal! M. de la Rochette plia son dessin en forme de lettre de faire part et l'en- voya à son trop susceptible ami. Celui-ci ne rit pas et ne fut pas désarmé, au contraire. Il rédigea incontine- ment un second cartel, dont la conséquence devait être une mort d'homme.

Le baron reprit sa plume et, au bas de cette nou- velle provocation, il traça un paysage allégorique. On y voyait deux saules pleureurs ombrageant deux tombes, entourées d'une grille et arrosées par un jar- dinier. On lisait sur la première tombe: *Ci-gît X...* et sur la seconde: *Ci-gît La Rochette...* Au-dessous du dessin étaient écrits ces mots: La mort les a réu- nis!

Cette fois, le vieil antagoniste du baron vit sa co- lère s'évanouir, et la réconciliation se fit complète entre les deux amis.

Au moment où vous recevrez ce courrier, l'Opéra représentera l'*Aïda* de Verdi, avec un luxe de décor et de mise en scène qui a fait l'admiration de tous ceux qui ont assisté à la répétition générale. Il faut s'atten- dre, dans l'interprétation, à un grand succès pour M<sup>me</sup> Krauss et le baryton Maurel. La belle voix du ténor Sellier fait aussi merveille dans l'exécution de la puissante musique de Verdi.

A l'Opéra-Comique, *Jean de Nivelle*, de Leo Deli- bes, a tenu tout ce qu'on en attendait et au delà. Le triomphe, toutefois, est surtout pour la partition. Le libretto de MM. Gondinet et Gille a paru quelque peu embrouillé. M. Talazac, M<sup>me</sup> Bilbant-Vauchelet et Engally se partagent les honneurs de cette victoire, qui désensorcèle l'Opéra-Comique et va ramener la foule salle Favart. L'Opéra-Comique, grâce à *Jean de Nivelle*, redevient à la mode comme au beau temps d'Auber et d'Halévy.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

ETUDE DE M<sup>e</sup> L. VALENTIN, Notaire et Défenseur  
PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat regn par M<sup>e</sup> Valentin, no- taire à Monaco, le quatorze février mil huit cent quatre- vingt,

Madame Françoise-Cécile Gougy, veuve de monsieur Pierre-Louis-Isidore Demaintin, ladite dame directrice de la Buanderie de l'Administration des bains de mer de Monaco, demeurant en cette ville, et ayant fait élec- tion de domicile en sa demeure,

A acquis, de madame Maria Blanc, épouse de monsieur François Martin, comptable de ladite Buanderie, avec lequel elle demeure à Monaco, villa Rose-Marie,

Une villa dénommée villa Bagatelle, avec jardin de- vant et cour derrière, située à Monaco, dans la Conda- mine, rue Grimaldi, d'une contenance de quatre cent soixante-six mètres, soixante-quatre décimètres carrés, tenant de l'est, au terrain de messieurs Gindre et Ronco; du midi, à celui de monsieur Blanchy; de l'ouest, à la propriété de monsieur de la Rounat et à celle de monsieur Bouchet; et du nord, à la rue Grimaldi.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix princi- pal de trente mille francs.

Une expédition de ce contrat a été transcrite au bu- reau des hypothèques de Monaco et déposée au greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le quinze mars mil huit cent quatre-vingt.

(Signé) L. VALENTIN, Défenseur.

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société Ano- nyme des Bains de Mer et du Cercle des Etran- gers, à Monaco, sont convoqués en Assemblée Générale ordinaire le Jeudi 22 Avril prochain, à 3 heures de relevée, au siège de la Société, à Monaco, pour délibérer sur l'approbation des comptes de l'exercice et pour la fixation du dividende.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 14 Mars 1880

GOLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sable.  
ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
ID. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.  
ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.  
MARSEILLE. ch.-m. *Ste-Hélène*, id., c. Sanmartin, briques, bois.  
GOLFE JUAN. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, sable.  
ID. b. *l'Alexandre*, id., c. Riccord, id.  
NICE. b. *l'Heureux*, id., c. Massa, id.  
GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
ID. b. *l'Eclairer*, id., c. Jovenceau, id.  
NICE. yacht à vap. *Francisca*, angl., c. Breuvès, pass.  
COLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Majorel, sable.  
ID. t. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.  
ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.  
ID. b. *l'Eclairer*, id., c. Jovenceau, id.  
ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
NICE. b. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, gravier.  
GOLFE JUAN. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, sable.  
TALAMONE. t. *Vittoria*, ital., c. de Fonsi, charbon.  
ST-TROPEZ. cutter *Immaculée-Conception*, fr., c. Sève, charbon.

Départs du 8 au 14 Mars 1880

GOLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Giraud, sur lest.  
ID. b. *St-Joseph*, id., c. Raybaud, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Mars	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR Le thermomètre est exposé au nord)					TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	7	769.1	769.2	767.7	767.5	768.»	12.8	14.4	13.7	12.»					11.5
8	67.6	67.5	66.6	66.7	67.4	11.8	15.»	16.2	11.6	10.6	14.2	82	id.	id., s. beau	
9	71.3	71.5	71.2	70.9	70.4	16.4	18.»	19.4	14.4	13.6	14.2	64	E S E	très beau	
10	72.8	72.3	71.7	71.2	71.»	12.5	15.2	15.6	13.2	11.1	14.2	74	S E	beau	
11	70.6	70.»	69.5	69.5	70.»	12.2	14.8	15.1	11.9	10.5	14.7	74	O	très beau	
12	69.7	69.»	68.2	67.4	67.2	12.4	14.6	15.6	12.»	11.3	14.7	87	S O faible	id.	
13	70.2	70.7	70.8	70.2	70.5	13.5	13.8	13.6	11.6	11.2	14.7	67	S E	voilé	
DATES															
Températures extrêmes															
Maxima 14.6   16.2   19.4   16.»   15.6   15.6   14.»															
Minima 10.4   8.4   8.5   8.2   7.6   7.3   8.4															

NICE. cutter *Pierrot*, id., c. Verbrunge, id.  
 ID. goëlette *Derwent*, angl., c. Davis, passagers.  
 GOLFE JUAN. t. *Volonté-de-Dieu*, fr., c. Davin, s. l.  
 ID. t. *St-Pierre*, id., c. Giraud, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *Virginie*, id., c. Isoard, id.  
 GOLFE JUAN. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.  
 ID. b. *Antoinette-Viotière*, id., c. Fornero, sur lest.  
 ID. b. *Alexandre*, id., c. Riccord, id.  
 ST-TROPEZ. ch.-m. *Ste-Hélène*, id., c. Sanmartin, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *l'Heurcux*, id., c. Massa, id.  
 GOLFE JUAN. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. *l'Eclaircur*, id., c. Jovenceau, id.  
 NICE. yacht à vap. *Francisca*, angl., c. Breuvès, passag.  
 GOLFE JUAN. t. *St-Pierre*, fr., c. Majorel, sur lest.  
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Hebert, id.  
 ID. b. *l'Eclaircur*, id., c. Jovenceau, id.  
 ID. t. *la Fortune*, id., c. Moute, id.  
 ID. b. *le Charles*, id., c. Allègre, id.  
 ID. b. *Deux-Sœurs*, id., c. Massa, id.  
 VILLEFRANCHE. b. *l'Assomption*, id., c. Barral, id.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A DATER DU 27 OCTOBRE — SERVICE D'HIVER 1879-80  
 Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	499 mixte matin	471 mixte matin	1389 mixte matin	475 expr. matin	477 mixte matin	481 direct matin	479 mixte matin	5 expr. matin	503 mixte soir	505 omn. soir	487 omn. soir
	1 <sup>e</sup> cl.	2 <sup>e</sup> cl.	3 <sup>e</sup> cl.												
240	29 55	22 15	16 25	Marseille											
173	21 30	16 »	11 70	Toulon											
47	5 75	4 30	3 15	Cannes		7 06	8 15	9 46	11 10	1 14	2 50	3 45			
16	1 95	1 45	1 10	Nice		8 04	9 25	10 37	12 08	2 05	3 54	4 34			
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer		8 19		10 45	12 30	2 24		4 44	5 07	6 50	9 44
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu		8 30			12 42	2 35		4 53	5 19	7 01	9 56
7	» 85	» 65	» 45	Eze		8 37			12 49			5 26	5 26		10 03
2	» 70	» 55	» 35	Monaco		9 03		11 23	1 12	3 01		5 11	5 48	7 26	10 29
5	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		9 10		11 28	1 18	3 07		5 16	5 53	7 32	10 35
10	1 20	» 90	» 65	Cabbé-Roquebr.		9 19		11 41	1 32			5 16	6 03	7 42	10 44
19	2 45	1 85	1 30	Menton		4 55	9 43	11 50	1 55	3 40		5 41	6 12	8 05	10 53
173	19 15	13 55	9 65	Vintimille h. de Rome		6 32	11 47		3 45	7 10		7 10		10 20	
240	29 55	22 15	16 25	Gènes		12 55	6 05		10 20	10 50		10 50		Sanr.	

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

Dist. kilom.	STATIONS	478 mixte matin	500 mixte matin	482 mixte matin	502 mixte matin	10 expr. matin	486 mixte soir	488 direct matin	492 mixte matin	494 mixte soir	496 expr. soir	498 mixte soir
19	Vintimille h. de Paris	2 45	1 85	1 30	10 20	11 02	12 45	3 18	7 25	10 20		
10	Menton	1 20	» 90	» 65	7 10	8 30	10 53	11 30	1 20	3 54	7 59	10 »
5	Cabbé-Roquebr.	» 70	» 55	» 35	7 20	8 40	11 02	11 38	1 31	4 04	8 09	10 11
2	Monte Carlo	» 70	» 55	» 35	7 29	8 50	11 12	11 45	1 41	4 14	8 20	10 22
7	Monaco	» 85	» 65	» 45	7 36	8 59	11 19	11 50	1 47	4 24	8 28	10 28
9	Eze	1 10	» 80	» 60	7 49	9 13	11 31			4 37	8 41	
11	Beaulieu	1 35	» 95	» 75	7 57	9 21	11 39			4 45	8 49	
16	Villefranche-s-Mer	1 95	1 45	1 10	8 04	9 28	11 45			2 11	4 54	8 58
47	Nice	5 75	4 30	3 15	8 16	9 39	11 56	12 16	2 22	5 06	9 10	11 03
173	Cannes	21 30	16 »	11 70	6 08		9 55		12 26	1 43	2 45	5 40
240	Toulon	29 55	22 15	16 25	7 14		11 05		1 19	2 55	3 46	7 01
	Marseille				12 »		3 23		4 27	8 10	7 38	10 52
					2 20		5 »		5 45	10 15	9 15	7 40

Vient de paraître :  
**L'ANNUAIRE**  
 DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO  
 POUR 1880

1 vol. petit in-8°, de 300 pages, cartonné.  
 Prix : 3 fr. — Par la poste, 3 fr. 50 en un mandat-poste.

**PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE**  
 MONACO-CONDAMINE

**SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA**  
 de  
 P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôts : A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.  
 A Marseille, Pharmacie Centrale.  
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

**MISS DAWSON.** — Paris, avenue d'Essling, 21. aux Champs-Élysées. — Pension confortable pour les Étrangers, de 8 à 10 fr. par jour. — On parle français.

**M<sup>ME</sup> ASÉ** Leçons d'Italien et de Français. English spoken. Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1880

**GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO**

**MICHEL SALEROU.** — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons, est exposé au Midi ; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

**SALLE DE RESTAURANT**  
 avec grande terrasse sur la mer

**SALON DE CONVERSATION**

où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

**BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS**  
 en toute saison

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE**

Installation récente des plus complètes

**TABLE D'HÔTE**  
 Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.  
 CUISINE FRANÇAISE

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

**HOTEL DE RUSSIE**  
 et RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

ANNEXE DE L'HÔTEL DE RUSSIE. CAFÉ DE RUSSIE  
 A côté de l'Hôtel de Paris. — Table d'hôte. — Service à la carte à toute heure. — Salons et cabinets particuliers. — Prix modérés. — GUILL. VOIRON, prop.

**TAVERNE ALSACIENNE**

MONACO (CONDAMINE)  
 Grand Etablissement de 1<sup>er</sup> Ordre  
 Soupe au fromage, Choucroute, Jambons, saucisses Cervelas, Filet, Rosbif, Biftecks, Volailles Gibier, etc. — BIÈRE DE LUXE  
**M. JAMBOIS, Propriétaire**

35 minutes de Nice

**MONACO — MONTE CARLO**

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide **Hôtel de Paris**, le **Casino** et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

**SAISON D'HIVER.**

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le **Casino** de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro ; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or ; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

**SAISON D'ÉTÉ.**

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

**Grand Hôtel des Bains** sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds. — **Hydrothérapie.**

La seule rade possédant un **Casino** qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A **Monte Carlo**, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.